

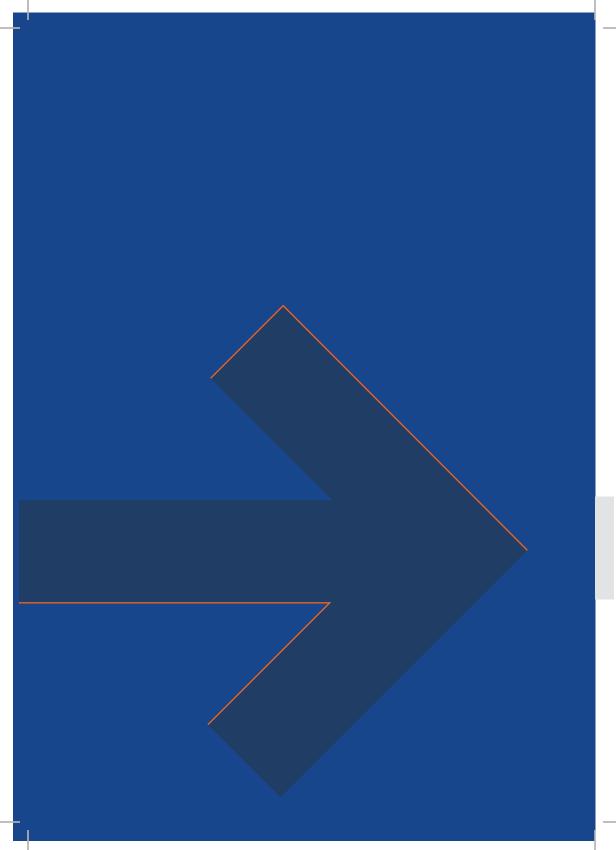




Chambre Nationale des Femmes Chefs d'Entreprises

Manifeste: Libérer l'Entrepreneuriat féminin en Tunisie

Avril 2019



Ce travail s'inscrit dans le cadre du projet « La voie à suivre après la révolution : Travail décent pour les femmes en Égypte et en Tunisie» de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), financé par le Ministère des Affaires Étrangères de la Finlande et avec le soutien technique du Bureau des Activités pour les Employeurs de l'OIT (ACT/EMP). Il s'appuie en grande partie sur le rapport

Il s'appuie en grande partie sur le rapport
« Evaluation Nationale du Développement de l'Entrepreneuriat Féminin – Tunisie », publié par l'OIT en 2016. Toutefois, ce travail ne peut en aucun cas constituer une position officielle de l'OIT.



Ministry for Foreign Affairs of Finland



Organisation internationale du Travail



Préambule



Ce plaidoyer est le porte drapeau de la mission que s'est donnée la Chambre Nationale des Femmes Chefs d'Entreprises (CNFCE) pour son quinquennat. Il a pour but l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique nationale pour l'entrepreneuriat féminin à forte valeur ajoutée.

Le développement du secteur privé reste la seule alternative offerte à nous, pour une croissance économique durable. Une de ses composantes la plus importante, est la mise en place d'un écosystème favorable à l'entrepreneuriat féminin. La création et l'encouragement d'entreprises avec un leadership féminin peut absorber une partie importante du taux de chômage qui touche deux fois plus les femmes que les hommes, ça offre ainsi une image plus juste et plus valorisante d'une femme dont l'effort fourni pendant l'école et les résultats acquis ne lui donnent pas une garantie d'un travail décent.

Les résultats de l'évaluation nationale du Développement de l'Entrepreneuriat Féminin (DEF) ont fourni une base pratique et documentée pour la formulation des recommandations en vue d'améliorer l'environnement des femmes entrepreneures (juridique, réglementaire, financier, service d'appui au développement des entreprises, culturel et social).

En effet, les lois ne sont pas toujours appliquées à cause d'une culture patriarcale encore trop masculine et des normes sociales contraignantes. Les femmes souffrent d'une discrimination de fait qui les défavorisent de façon structurelle et durable par rapport aux entrepreneurs hommes alors qu'elles peuvent représenter un potentiel considérable pour l'accroissement de la richesse en Tunisie.

Malgré ce constat, les politiques nationales continuent à considérer les femmes comme jouissant des mêmes droits que les hommes, donc ne nécessitant pas d'actions positives en leur faveur. Les initiatives prises intégrant le genre restent insuffisantes, les politiques ainsi que les stratégies nationales doivent favoriser des mécanismes et outils plus performants et plus efficaces pour que l'entrepreneuriat féminin en Tunisie devienne une réalité palpable et un modèle régional et international.

Ce document présente les obstacles majeurs au développement de l'entrepreneuriat féminin ainsi que les recommandations sur lesquelles nous demandons aux autorités d'agir. C'est aussi notre engagement vis-à-vis de nos adhérentes et de la femme tunisienne en général. En libérant le potentiel de l'entrepreneuriat féminin en Tunisie, nous participerons égal à égal et côte à côte avec nos partenaires masculins à la relance économique de notre cher pays, ainsi nous offrirons un retour sur investissement non négligeable sur l'effort consenti par nos concitoyens.

Nous CNFCE, nous jouerons notre rôle avec abnégation, persévérance et passion. Nous invitons toutes les institutions gouvernementales et non gouvernementales et tous nos partenaires à ce combat à forte valeur humaine.

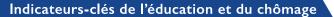
Vive la femme entrepreneure, Vive la Tunisie

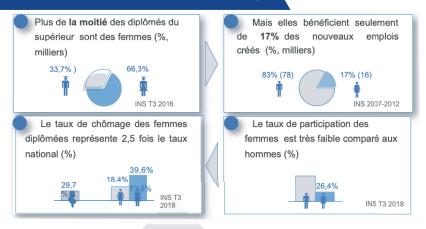
Leïla Belkhiria Jaber Présidente de la CNFCE

. 8

« Je m'engage solennellement à faire de mon mieux afin de libérer le potentiel de l'entrepreneuriat féminin en Tunisie ».

SALMA ELLOUMI Directrice du cabinet de la Présidence de la République Salma ELLOUDII NADIA AMARA GAMHA amore Vice- Gouverneur de la Banque Centrale Nadia Amara Gamha MOHAMED TRABELSI Norband Trebelsi Ministre des Affaires Sociales Eric OECHSLIN Directeur du bureau de l'OIT au Caire Evic Oechslin SAIDA LOUNISSI Saida Durski Ministre de la Formation professionnelle et de l'Emploi SLIM FERIANI Slim FERIANI Ministre de l'Industrie et des PME OUIDED BOUCHAMAOUI Ancienne présidente de l'UTICA OUSDED BOUCHANADT Camiz JAJOUL Samir MAJOUL Président de l'UTICA

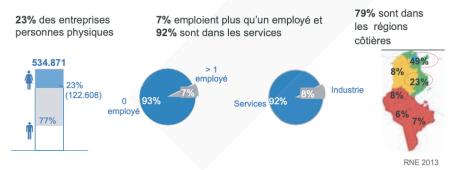




Indicateurs-clés de l'emploi et des secteurs d'activité



Caractéristiques des entreprises personnes physiques appartenant aux femmes



Source: Institut National de la Statistique (INS)



ENTRAVE I

Pas de politique nationale pour l'entrepreneuriat féminin en Tunisie

- Les gouvernants prennent le pouvoir et se succèdent, sans prendre en compte de l'intérêt d'une politique nationale pour l'entrepreneuriat féminin;
- Loi et règlementation égalitaires dans l'ensemble mais des pistes d'amélioration restent à parcourir (code d'investissement, code du travail, sécurité sociale, fiscalité, congé de maternité, héritage ...);
- Inexistence d'étude pointue : le nombre exact des femmes cheffes d'entreprise (FCE) demeure méconnu , le profile de l'entrepreneure non défini, les secteurs ...);
- L'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP) même avec une représentativité féminine intéressante a du mal à imposer une réflexion sur l'apport de l'entrepreneuriat féminin.

RECOMMANDATION I

Proposer une vision nationale sur l'entrepreneuriat féminin

- Intégrer la vision nationale de l'entrepreneuriat féminin dans le prochain programme du gouvernement 2019-2024 ;
- Révision de la règlementation ;
- Faire un recensement des femmes cheffes d'entreprises ;
- Faire une étude comparative sur l'apport des femmes entrepreneures dans la croissance économique en Tunisie et la promouvoir au niveau des pouvoirs publics;
- Intégrer la composante « entrepreneuriat féminin » dans les commissions à caractère économique et financier de L'ARP.





Faire du lobbying pour l'intégration de la vision nationale de l'entrepreneuriat féminin dans le prochain programme du Gouvernement 2019-2024.



Une culture non égalitaire et une discrimination de fait

- Barrières à l'entrée et aussi dans l'évolution à l'enrichissement par l'entrepreneuriat ;
- Problèmes d'égalités de chances pour accéder à la propriété, inégalité dans l'héritage ;
- Très peu de capital détenu par les femmes entrepreneures ;
- Très peu d'égalités dans les salaires du Top management.

RECOMMANDATION 2

Créer un cadre juridique innovant et un changement structurel dans le potentiel entrepreneurial féminin

- Créer à travers un cadre juridique innovant un changement structurel dans le potentiel entrepreneurial féminin et l'appropriation du capital chez les femmes ;
- Sensibiliser le public et les médias à l'intérêt de l'accès féminin à la propriété puis légiférer dans le même sens ;
- Expliquer à l'opinion publique la vraie réalité sur la détention du capital en Tunisie et œuvrer pour une meilleure égalité ;
- S'assurer pour le même poste d'une entreprise publique ou privée détenue par des actionnaires qu'il n'y ait de discrimination de salaire, sinon contrôler l'application de la loi et travailler pour une jurisprudence équitable.





Soutenir et promouvoir les réformes nécessaires auprès des autorités publiques pour lutter contre toute forme de discrimination

- Participer de manière proactive et constructive à toutes les réformes qui touchent l'entrepreneuriat féminin en Tunisie
- Prévoir des procédures standards et simplifiées (Affiliation CNSS, fiscalité et immatriculation) pour passer de l'informel vers le formel.
- Sensibiliser les femmes sur leurs droits économiques et les voies de recours mises à leurs dispositions.
- Droits de propriété: bonne application de ces droits en relation avec la contribution économique et sociale surtout dans le cas où la femme travaille avec son conjoint.



L'accès aux grands financements est difficile pour les femmes

- Les FCE identifient l'accès au financement comme la problématique majeure lors de la création de leur entreprise et du développement de leur activité ;
- Hormis le cas des institutions de microfinance, les institutions de financement ont une part réduite de clientèle féminine ;
- Très peu de femmes bénéficient des mécanismes de participation au capital, surtout à cause de la petite taille de leurs projets ;
- Il n'y a pas de discrimination positive pour renforcer la part des femmes dans les financements.

RECOMMANDATION 3

Offrir les mêmes possibilités de financement aux femmes en fonction de la rentabilité du projet et la performance des ressources

- Faciliter l'accès aux crédits pour les femmes ;
- Créer des lignes de crédit réservées aux femmes avec des taux bonifiés ; financées par l'Etat ou par des fonds d'investissements dédiés ;
- Inciter les institutions financières, les banques et les assurances à proposer des produits dédiés aux femmes ;
- Porter à 90% toutes les quotités de garanties SOTUGAR octroyées pour des projets féminins, quel que soit le secteur et la région ;
- Mettre en place un cadre légal pour le crowdfunding (financement participatif) et développer des plateformes pour les femmes ;
- Continuer dans la démarche de création d'un fonds d'investissement (SICAR) pour les projets d'entrepreneuriat féminin.





- Organiser des journées de sensibilisation pour les femmes sur l'accès aux crédits et aller dans les régions afin de former les femmes pour les aider à monter des propositions bancables et à mieux négocier avec les institutions financières (notamment les femmes en milieu rural);
- Sensibiliser les institutions financières à intégrer la composante genre dans l'expertise des chargés de clientèle et dans leurs communications ;
- Faire pression sur les institutions comme la SOTUGAR pour qu'elles tiennent compte des besoins des FCE ;
- Etablir des partenariats avec les institutions financières afin d'alléger et accélérer les procédures de financement en faveur des FCE ;
- Sensibiliser les représentants du peuple pour activer la promulgation de la loi sur le financement participatif « crowdfunding ».



Difficultés d'accès à l'information, aux marchés publics et au marché e-business

- L'information en Tunisie est très limitée et très couteuse, elle bénéficie aux grandes structures donc aux hommes ;
- Absence de quota pour les femmes dans les marchés publics (très dominé par les hommes);
- Le start-up act est de connotation masculine ;
- Absence de démarche systématique pour intégrer les chaînes de valeur.

RECOMMANDATION 4

Réorienter l'information marché, proposer un quota marché public et dynamiser les start-ups dans l'intérêt des femmes entrepreneures

- Travailler sur une mutualisation de l'information économique à travers de nouvelles structures féminines telle que la CNFCE ;
- Promouvoir des start- ups féminines ;
- Prévoir des quotas dans les marchés publics pour les femmes.





Accompagner les FCE dans les procédures administratives ;

- Créer un label « Femmes de Tunisie » pour les produits artisanaux, avec des normes de qualités exigeantes ;
- Encourager la participation des FCE à la prospection de marchés et au démarchage à l'étranger (subventions de voyages pour participer à des foires internationales, inciter des investisseurs et des compagnies internationales à venir se provisionner des entreprises dirigées par des femmes ou organiser des foires internationales féminines en Tunisie;
- Assurer l'accès des FCE à une meilleure information sur les procédures et les opportunités d'export ;
- Former les FCE pour l'accès aux marchés publics / accès à l'information pour les Petites et Moyennes Entreprises (PME);
- Mettre des points de vente groupés pour les femmes du secteur de l'artisanat (en ligne, dans chaque ville..);
- Vulgariser et offrir des formations adaptées sur l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) au profit des femmes surtout dans le domaine de l'artisanat et la commercialisation de leurs produits.



Les services d'appui ne prennent pas en compte l'aspect du genre

- Les structures publiques d'appui ne prennent pas en considération l'aspect du genre. Leurs services ne ciblent pas les besoins spécifiques des femmes (prise d'initiatives, confiance en soi, développement personnel...);
- Absence de services de soutien dédiés aux femmes organisés de façon formelle, touchant un nombre important de femmes et généralisés sur tout le territoire ;
- Peu de formations ciblées sont destinées aux femmes entrepreneures, pourtant elles peuvent se justifier par des besoins spécifiques ;
- Un éco système favorisant une conciliation vie professionnelle-vie familiale - vie privée (garde d'enfants, soutien du conjoint...);
- Les formations aux nouvelles technologies sont programmées de façon ad hoc en fonction des besoins exprimés, et ne sont pas spécifiques aux femmes.

RECOMMANDATION 5

Rendre les services d'appui plus sensibles au genre et les former à une écoute active des femmes entrepreneures

Sensibiliser les institutions et former leurs agents sur :

- les spécificités genre et l'approche genre
- les compétances non techniques (soft skills)
- les lois et réglementations en vigueur
- Vulgariser et offrir des formations adaptées à l'utilisation des TIC par les femmes ;

Formation, coaching et suivi des femmes porteuses de projet ;

Mise en place de plateformes régionales dédiées aux femmes entrepreneures.





Développer le mentorat entre femmes entrepreneures et créer une cellule d'écoute et d'accompagnement (surtout pour les jeunes);

Inciter les organes gouvernementaux pour s'assurer de la cohérence des politiques sur l'entrepreneuriat féminin ;

Inciter les structures d'appui à adopter une approche genre dans leur services offerts aux entreprises ;

Mettre des actions pilotes de formations spécifiques aux FCE ;

Renforcer le rôle de l'académie des FCE et assurer des formations certifiées ;

Créer des formules de parrainage des femmes entrepreneures et de mentorat FCE ;

Favoriser la coopération et le partenariat avec les institutions spécialisées.



Leadership entrepreneurial et politique : Accès aux postes de décisions très limité et une représentativité réduite

- Le pouvoir économique est en très grande majorité entre les mains d'hommes,très peu de femmes présidentes de conseils d'administration ;
- La bourse est majoritairement masculine ;
- Les PDG d'institutions financières, d'entreprises publiques et autres sont majoritairement masculins ;
- La représentativité féminine est faible dans les postes de décisions dans le syndicat du patronat et les chambres mixtes.

RECOMMANDATION 6

Booster les représentantes actuelles, élaborer une étude comparative et lancer une campagne nationale pour une représentativité féminine accrue

- Faire de la CNFCE le cheval de bataille de la représentativité féminine aux seins de toutes les instances nationales ;
- Booster les représentantes actuelles au sein du gouvernement, de l'ARP, des institutions financières et autres institutions économiques pour qu'elles soient des portes drapeaux nationaux ;
- Lancer une étude comparative et lancer une campagne nationale pour une représentativité féminine accrue ;
- Valoriser l'image de la femme entrepreneure à travers des success stories, : émission télévision, radios, médias sociaux...





- Créer un concours et attribuer des prix/labels nationaux et régionaux pour valoriser les meilleures femmes entrepreneures dans l'année : meilleur projet, meilleure innovation au féminin, meilleur projet porté par une jeune entrepreneure, etc...;
- Engager des actions en faveur de la parité femme/homme surtout dans les organes de décision des entreprises, des organisations professionnelles et patronales en application des principes de la constitution ;
- Organiser de façon régulière des consultations auprès des FCE afin d'identifier leurs besoins et les traduire ensuite dans les politiques nationales ;
- Mettre à la disposition des FCE une plateforme digitale de Networking ;
- Sensibiliser l'UTICA à pousser ses structures à utiliser les conférences call et à se familiariser avec les outils digitaux afin de permettre aux femmes d'être plus présentes aux réunions syndicales ;
- Les Success stories FCE sont valorisées (média, mentorat, émission TV).











Notes	





Prix Nobel de la Paix 2015

CNFCE



Chambre Nationale des Femmes Chefs d'Entreprises

Tunisiennes et plurielles, nous voyons grand et plus loin

 +216 71 809 881
 +216 71 142 000
 contact@cnfce.org
 Chambre Nationale des Femmes Chefs d'Entreprises
 www.cnfce.org